70e Année. — N° 162. Le numéro : 20 centimes JEUDI 11 JUIN 1925

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REROUX

ABONNEMENTS { Nord et limitrophes..... 3 mois, 17.00 ; 6 mois, 32.00 ; 1 an, 60.00 / France et Belgique..... » 18.00 ; » 34.00 ; » 64.00 / Union postale..... » 26.00 ; » 50.00 ; » 92.00

RÉDACTION-ANNONCES ABONNEMENTS { ROUBAIX : 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1908. Inter. 6. TOURCOING : 33, rue Carnot. Téléph. 37. Chèques postaux 87 Lille.

Les Chaussures Dolly 20 rue de Lannoy ROUBAIX Représentent la PERFECTION et la MODE

Les Chaussures Dolly 20 rue de Lannoy ROUBAIX Représentent la PERFECTION et la MODE

BILLET PARISIEN

L'Allemagne mise au pied du mur

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 10 JUIN (Minuit).

L'accord réalisé entre la France et l'Angleterre au sujet du Pacte de garantie a été accueilli en Allemagne par une explosion de colère. L'événement n'a rien d'inattendu et nous avons, à plusieurs reprises, attiré l'attention de nos lecteurs sur la manière toute spéciale dont en envisageait, de l'autre côté du Rhin, l'idée d'un pacte de sécurité.

Pour comprendre le mécontentement de l'Allemagne, il ne faut pas perdre de vue que la caractéristique du projet que viennent d'ébaucher de concert MM. Briand et Chamberlain, est la confirmation des traités existants.

Le projet, tel qu'il sort des entretiens de Genève, n'est évidemment pas parfait, mais, du moins, il a le mérite de s'insérer exactement dans les stipulations de la paix de Versailles. Ses défauts sont les défauts mêmes du traité et si, par exemple, on était porté à déplorer que le passage de nos troupes dans la zone démilitarisée ne nous soit accordé qu'autant que le « covenant » sera respecté, c'est à celui-ci, et par conséquent au traité qui le contient, qu'il faudrait s'en prendre.

Or, précisément, l'Allemagne nous offrait un Pacte de garantie, non pas pour maintenir les traités, mais pour les renverser. Elle admettait à la rigueur que ses frontières occidentales fussent définitivement fixées dans une charte internationale, « encore qu'elle ne se résoudrait que difficilement à renoncer à tout jamais à l'Alsace-Lorraine. »

Mais, si, de ce côté, elle consentait à des « sacrifices », c'était pour réclamer en échange la révision de ses frontières orientales.

L'habileté diplomatique de M. Briand a consisté à prévenir toutes les exigences de ce genre. Dans la note qui va être envoyée à Berlin — et que le Gouvernement britannique vient de ratifier — il est spécifié que les traités d'arbitrage que le Reich se proposait d'élaborer ne pourront en aucun cas porter atteinte au traité.

Ramener aux obligations du traité de Versailles l'Allemagne fait éclater sa fureur; ce n'est pas évidemment ce qu'elle avait rêvé! Rien ne sera plus intéressant que la conduite qu'elle va tenir, car elle est désormais contrainte de laisser percer ses dispositions intimes.

R...

ENTRE NOUS

Colonies de vacances

A quoi rêvent les écoliers en ce mois de juin annonceur de plaisirs et de liberté? Aux vacances, naturellement.

Les vacances! Mot magique qui au proche horizon se détache en lettres de soleil sur le ciel bleu. Dans quelques semaines, la magnifique promesse qu'il renferme sera une réalité vivante et bruyante.

Aujourd'hui, grâce aux colonies de vacances, grâce à cette excellente institution dont le développement est si souhaitable, le temps béni du repos et de la distraction devient pour beaucoup d'enfants le temps des cures d'air, des voyages intéressants, des séjours à la campagne ou à la mer.

Les « colonies » ont transformé les vacances pour les enfants des villes privés d'air pur toute l'année et dont les poumons ont un si grand besoin d'effluves sains et forts. En quinze jours, en trois semaines, elles refont les santés délabrées par l'étude, et le manque de promenades et d'exercices réguliers dans les champs et les bois.

L'œuvre des colonies de vacances est une œuvre admirable et il faut féliciter les éducateurs catholiques qui, sans subsides officiels, sont parvenus, dans nos centres industriels, à la mettre sur pied et à la faire prospérer. Ils rendent à nos laborieuses populations le plus signalé des services, car non seulement les « colonies » qu'ils dirigent contribuent à donner aux enfants de robustes constitutions et à les prémunir contre la maladie, mais encore elles ont sur leur formation morale une très réelle et très active influence.

Ecoles de santé, les Colonies de vacances de nos établissements libres, primaires ou secondaires, sont en plus des écoles de discipline. Le caractère se façonne, se trempe au contact des mille petits événements de ce « scoutisme » bien compris. La volonté s'affirme dans cette vie de demi-liberté qui s'efforce de mettre en action toutes les ressources de l'esprit, du cœur et du corps.

J'ai lu, comme tout le monde, avec infiniment de plaisir le « Journal de la Colonie de Vacances de l'Institution St-Louis » de Roubaix. Quel entrain, quelle bonne humeur, quelle santé et aussi et surtout quelle aimable et chrétienne fraternité il y a dans ces pages écrites avec la seule prétention de conserver le délicieux souvenir des heures de joie simples et pures passées ensemble sur le rivage hospitalier de la Manche!

Ainsi comprise, l'œuvre des Colonies de Vacances continue au milieu des amusements et du repos nécessaires, l'action éducatrice et préservatrice de l'école. Et les vacances qui sont quelquefois un danger pour les enfants trop laissés à eux-mêmes, deviennent de cette manière une époque de grand développement physique et moral.

Honneur donc et merci aux maîtres dévoués qui consacrent à cette œuvre, avec leur temps, les trésors de leur intelligence et de leur cœur!

Maurice Auber.

LES CHANGES

	Mardi	Mercredi
Livre....	98.85	98.90
Dollar...	20.35	20.325
Belgique.	88.45	88.875

Pour sortir la France de l'ornière

Un peuple comme la France ne possède pas en vain la plus longue et la plus parfaite tradition d'ordre.

Cela lui a fait un organisme tellement sain et résistant qu'il se trouve encore en état de repousser d'instinct les conséquences de la pensée barbare pour laquelle, cependant, il n'a montré que trop de caprices.

C'est par une réaction naturelle de cette santé morale et intellectuelle, toujours active, que le peuple français est en train d'éliminer le poison du socialisme marxiste, doctrine de haine, rêve de dictature sectaire universelle qui ne pouvait naître dans un cerveau formé par la civilisation occidentale.

Car ce n'est rien autre chose que la répulsion envers les projets socialistes constatée dans les profondeurs du pays qui a dicté son attitude modératrice au gouvernement de M. Painlevé.

Mais, les médecins nous le disent, il n'est pas sage d'abuser d'une belle santé, ni de la laisser sans défense contre les assauts du mal. Il n'a pas eu raison une première fois de votre constitution vigoureuse? Prenez garde, un second assaut pourrait mieux réussir.

Ce nouvel assaut, on le prépare. Les chefs socialistes ont bien senti qu'ils n'étaient pas à leur place dans une majorité lorsqu'elle essaie de faire œuvre nationale. Ils s'en séparent, la décision de l'importante Fédération du Nord vient de nous l'apprendre, et ils vont tenter, sous le couvert de M. Herriot, ou d'un autre, de reprendre le pouvoir qui leur échappe. M. Blum et ses lieutenants veulent absolument se livrer, sur le corps meurtri de la France, aux expériences de leur philosophie sociale fabriquée en Allemagne, et pour l'Allemagne, par Karl Marx.

Les Français sont prévenus. Qu'ils ne se laissent pas faire.

S'ils ne veulent pas que la guerre du Maroc devienne pour eux ce que la guerre des Boers fut pour l'Angleterre il y a vingt-cinq ans; s'ils ne veulent pas que l'impôt sur le capital vienne opérer chez eux ce « transfert des biens » qui s'est accompli en Russie et dont, seuls, les écumeurs ont profité et non les ouvriers et les paysans, ils vont avoir, le mois prochain, une occasion de le dire : les élections cantonales.

Le socialisme, la doctrine du partage, de la mise en commun de tous les biens, des membres commandant à la tête, de l'étranger préféré au frère de race, est contraire à la nature humaine, contraire surtout à la nature française.

Mais, à la longue, le marxisme changera la nature française si elle n'est plus nourrie et préservée par les traditions qui ont fait sa force.

Que tous les bons citoyens qui veulent sortir la France de l'ornière où elle est engagée poussent à la roue, et en sauront qu'ils s'entendent pour faire triompher les principes, base de toute discussion, sans lesquels il n'est pas de société ni de patrie; ces principes, la vie de famille les leur montre vivants et agissants; ils s'appellent : loi morale, autorité, hiérarchie, libertés contrôlées. Leur application est tempérée et facilitée par l'affection et le sentiment de la solidarité, qui remplissent ainsi le rôle d'une bonne huile dans des rouages.

A. T...

L'ENQUÊTE sur les fonds électoraux

UNE DÉPOSITION DE M. INGHELS

La commission d'enquête sur l'origine des fonds électoraux a repris ses travaux mercredi matin, à 10 h. 30, sous la présidence de M. Renaudel. Voici le procès-verbal de cette séance :

M. Inghels prête serment. Il déclare que dans le Nord, toutes les puissances d'argent se sont coalisées contre lui. C'est un notaire de Lille, M. Ducrocq, qui est, avec M. Loucheur, responsable de la situation actuelle où se trouvent les régions libérées et ce que le témoin a appelé le Panama des régions libérées.

M. Ducrocq, dit M. Inghels, au moment des élections, a fait confectionner des listes de sinistrés d'où M. Inghels était exclu, et composées de telle sorte, que sa réélection devenait impossible. Grâce à cette manœuvre, le témoin, qui, en 1924, a obtenu 137.000 voix, soit 4.000 voix de plus qu'en 1919, n'a pas été élu.

Cette manœuvre a été ourdie par l'Union des Sinistrés, et M. Loucheur n'y est pas étranger. Cette société, montée au capital de 200.000 fr., a réalisé en quelques années, 68.000.000 francs de bénéfices.

Créée par les industriels, dans le but de faire toucher rapidement aux sinistrés leurs dommages de guerre, elle a couvert toutes les fraudes des grandes firmes qui ont été découvertes par la Commission des spéculations. Elle s'infiltra de plus en plus dans l'Office de reconstitution industrielle qui préparait les dossiers; ainsi, tout se réglait en famille. La réélection de M. Inghels, c'était la correctionnelle pour M. Ducrocq. Le témoin avait établi que plus de 20 milliards ont été frauds au détriment de l'Etat et que plus de six milliards pourraient être facilement récupérés.

Dans cette campagne, il n'a pas trouvé tous les concours sur lesquels il aurait cru pouvoir compter. C'est que de nombreux parlementaires, sénateurs ou députés, ont veillé à leurs propres intérêt au lieu de songer à ceux de l'Etat. Tandis que de gros industriels ont touché considérablement plus qu'il ne leur était dû, on a rogné sur les petits et il n'y a guère à compter sur la révision des dossiers. « Ce sont, dit M. Inghels, les manœuvres spéculatives de M. Loucheur, au moment de l'armistice qui ont permis cette exagération des demandes des gros industriels et qui ont mis notre pays dans la situation financière où il est actuellement.

Le témoin accuse M. Ducrocq d'avoir fait cette campagne contre lui avec l'argent des sinistrés, de la complicité, dit-il, avec son employé, M. Lesage.

Il a fait confectionner de fausses listes et envoyer de fausses circulaires. Un grand nombre ont été expédiées avec le cachet du ministère du Commerce, dont M. Loucheur était alors le titulaire, et ne portaient pas de timbre.

Le témoin demande qu'une enquête soit faite sur ce point.

M. Ducrocq, continue M. Inghels, pour ses envois, se servit à la Préfecture, des dossiers des sinistrés; contrairement à la loi qui, en cette manière, établit le secret professionnel.

Le témoin déclare encore que l'on recherche si une partie des fonds « de la Fédération des coopératives de reconstitution » n'ont pas été employés pour la période électorale, étant donné les noms des hommes politiques qui figuraient dans cette société.

La séance est levée après que M. Renaudel eut demandé à M. Inghels quelques renseignements sur les versements qui auraient pu être faits à M. Corrard pour son groupe de républicains progressistes.

LA GUERRE AU MAROC

Le voyage du Président du Conseil

A Toulouse

Toulouse, 10 juin. — M. Painlevé est arrivé ce matin à Toulouse, à 4 h. 30. A sa descente du train, il a été salué par M. Billières, maire de Toulouse, entouré du Conseil municipal, par le secrétaire général de la Préfecture, et par le général Pont, commandant le 17e corps. M. Billières a exprimé le vœu que le voyage du Président ait d'heureuses conséquences.

M. Painlevé a remercié, disant que son cœur saigne des sacrifices que la France doit encore consentir. « Mais, a ajouté le Président du Conseil, ces sacrifices ont pour objet de ramener rapidement la paix. Partout la France poursuit la paix pour tous. »

Après avoir déjeuné à la gare, MM. Painlevé et Laurent Eynac se sont rendus sur le terrain d'aviation.

Le départ pour Rabat

L'avion à bord duquel a pris place M. Painlevé a quitté le terrain d'aviation vers 6 heures. C'est le « 310-Bis », piloté par l'aviateur Camoin. C'est un biplan métallisé blanc et gris argent.

M. Laurent-Eynac prend place dans un avion identique, piloté par l'aviateur Beaurainot et le général Jacquemot dans un autre. M. Painlevé, debout, fait un geste au revoir. Son avion fait un virage au fond du terrain et décolle le premier à 5 heures 42.

Les deux autres avions s'envolent à deux minutes d'intervalle et disparaissent rapidement dans les airs, suivis par deux autres avions emportant des journalistes parisiens.

L'escadrille présidentielle est passée à 6 h. 35 au-dessus de Perpignan.

L'atterrissage à Barcelone et Alicante

M. Painlevé est arrivé à l'aérodrome de Barcelone à 7 h. 25. Les autres appareils sont arrivés quelques minutes après. M. Painlevé a été salué par les hautes personnalités de la ville et a renouvelé les déclarations qu'il avait faites à son départ de Toulouse.

M. Painlevé a adressé aussitôt un télégramme de salutations au général Primo de Rivera et à l'Espagne.

La mission aérienne est repartie de Barcelone à 8 h. 05 pour Alicante où elle est arrivée peu après à 12 h. 30. M. Painlevé se déclare enchanté de son voyage. Le temps est beau.

M. Painlevé compte rentrer mardi à Paris

Interviewé dans le rapide de Toulouse, le Président du Conseil a déclaré notamment :

Dès mon arrivée à Rabat ou à Fez, si le maréchal Lyautey n'y trouve, je compte passer toute la soirée de mercredi à m'entretenir avec lui de la situation. Je tiens non seulement à me rendre compte par moi-même, ce qui est mon rôle naturel de ministre de la Guerre, mais surtout à avoir l'opinion du résident général sur l'état actuel de notre situation au Maroc, sur la consolidation du front, sur les perspectives de créer, grâce à une entente complète avec l'Espagne, un Etat stable au Maroc et, par répercussion, dans toute l'Afrique du Nord, et cela avec le minimum de risques et le minimum de forces.

La question qui domine toutes les autres au Maroc n'est-elle pas, en effet, d'y établir une paix durable? Ce ne serait pas faire la paix que d'être à nouveau à la merci d'une offensive semblable à celle que nous combattons actuellement. Quant à l'idée de mon voyage, ajoute de lui-même le président, je n'entends pas rester à l'arrière. J'utiliserai les journées de jeudi, vendredi et samedi, à rendre visite aux soldats et aux officiers des colonnes Freydenberg, Caubay et Colombat, en compagnie, sans doute, du maréchal Lyautey, et du général Daugan; à leur apporter les remerciements de la nation tout entière pour leur héroïsme.

Je rentrerai dimanche à Fez et m'embarquerai lundi matin, en avion, pour Toulouse, d'où, si tout se passe sans incident, je reprendrai le train le soir même, afin de pouvoir rendre compte, dès mardi matin, au Conseil des ministres, de mon voyage.

VERS L'ENTENTE FRANCO-ESPAGNOLE

La Conférence aura lieu à Madrid le 15 juin prochain

Madrid, 10 juin. — (Officiel). Les négociations s'ouvriront pour une collaboration franco-espagnole au Maroc, le 15 juin, à Madrid. MM. Malvy, Peretti, Della Rocca, Sorbier de Pougnadoresse, Coutard et Saint-Maurice composeront la délégation française.

La délégation espagnole comprendra MM. le général Jordana, Aguirre de Carcer, le lieutenant-colonel Segui, le lieutenant-colonel Mugico et le capitaine de frégate Perez Chao.

LES PRÉPARATIFS DE L'ATTAQUE ESPAGNOLE

Madrid, 10 juin. — Les préparatifs se poursuivent activement pour l'opération que vont effectuer les Espagnols contre Alhucémas.

Trente vapeurs de commerce ont été réquisitionnés et devront être prêts à embarquer le 18, à Malaga, Algésiras et Ceuta, les troupes et le matériel. L'îlot d'Alhucémas est transformé en dépôt de vivres et de munitions; deux navires-hôpitaux assureront le transport des blessés.

En prévision de cette opération, Abd-el-Krim a rappelé du front français les Beni-Urriaguel, qu'il concentre à Adjir.

LES MENÉES COMMUNISTES

UNE LETTRE venue de la résidence générale du Maroc a été volée au profit des communistes

Paris, 10 juin. — M. Doriot, député communiste, a donné lecture hier, au cours de la séance de la Chambre, d'une lettre qui aurait été adressée par M. Vatin-Pérignon, chef de cabinet du résident général au Maroc, à M. Pierre Lyautey, neveu du maréchal.

UNE PLAINTE DE M. PIERRE LYAUTEY

M. Pierre Lyautey, prie de faire savoir qu'il n'a jamais reçu la lettre communiquée hier à la Chambre et reproduite ce matin par l'« Humanité », et qu'il dépose une plainte à ce sujet.

UNE ARRESTATION A MARSEILLE

Marseille, 10 juin. — Au terminus des tramways des « Trois-Lacs », dans la banlieue de Marseille, un employé de tramway, le nommé Marguilhan, 29 ans, a été arrêté pour avoir collé sur un mur, des papillons avec l'inscription « Soldats, fraternisez avec les Riffains ». Marguilhan a été déféré au Parquet.

L'ENQUÊTE A CASABLANCA

Casablanca, 10 juin. — La police poursuit son enquête sur les menées communistes au Maroc. Des perquisitions ont été effectuées chez des individus affiliés au parti communiste. Elles ont donné des résultats intéressants et ont permis de découvrir des noms.

La mission parlementaire au Maroc

M. LOUIS CLUZEL
député socialiste, désigné pour faire partie de cette mission

L'IMPOT SUR LE REVENU

ne s'applique pas aux plus-values réalisées dans les ventes de fonds de commerce

Paris, 10 juin. — Le ministre des Finances a reçu, ce matin, une délégation parlementaire composée de MM. Penancier, sénateur; Louis Rollin, Levasseur, Marcel Hérand, député.

Cette délégation venait entretenir M. Caillaux des propositions de loi et de résolution déposées par M. Rollin et un grand nombre de ses collègues, tendant à supprimer l'application de l'impôt sur le revenu aux plus-values réalisées dans les ventes de fonds de commerce, plus-values qui constituent un accroissement de capital et non pas un revenu.

Après l'exposé qui lui a été fait par M. Rollin, le ministre des Finances a donné immédiatement des ordres pour que, conformément aux instructions de ses prédécesseurs, aucune action ne soit exercée pour le recouvrement de cette imposition, et que toute poursuite soit aussitôt arrêtée.

Il a promis à la délégation que sur le fond même de la question, il aurait pris une décision dans un délai de quinze jours.

De l'échange de vues qui a eu lieu, il est permis de penser que cette décision répondra au vœu du commerce français.

A GENÈVE

LA CONFÉRENCE DU TRAVAIL

Genève, 10 juin. — La Conférence du travail a clos ses travaux aujourd'hui après avoir voté le projet de convention sur la réparation des accidents du travail.

LA REINE DE BELGIQUE VISITE LA SECTION BELGE AUX ARTS DÉCORATIFS

Paris, 10 juin. — La reine Elisabeth de Belgique a visité ce matin la section belge de l'Exposition des Arts décoratifs.

Elle a été l'objet d'une touchante manifestation de sympathie. Deux ouvriers, délégués par leurs camarades qui ont participé à la construction du Pavillon, se sont approchés de la Souveraine et lui ont remis une superbe gerbe de roses. La Reine, très touchée, les a vivement remerciés.

et aussi des sections françaises

La Reine a visité cet après-midi des sections françaises à l'Exposition des Arts Décoratifs.

A une heure, une réception a été offerte en son honneur par M. Fernand David, commissaire général, au Pavillon du commissariat général de l'Exposition.

LES POURSUITES CONTRE M. CHARLES MAURRAS

Paris, 10 juin. — M. Charles Maurras, inculpé de menaces de mort envers le ministre de l'Intérieur, a été entendu, cet après-midi, par M. Villette, juge d'instruction.

Le magistrat l'a inculpé de menaces de mort.

M. Maurras a répondu : « Mon article se suffit à lui-même. C'est un arrêt fortement motivé, comme je souhaiterais qu'on en rende dans cette maison. Je m'expliquerai davantage en présence de mon défenseur, Me de Roux. »

Aucun incident ne s'est produit quand M. Maurras a quitté le Palais de Justice.

LA COUPE GORDON-BENNETT

Les Belges Venstra et Quersin se classent premiers

LE BELGE DEMUYTER ARRIVE SECOND

On connaît maintenant tous les atterrissages des sphériques qui ont participé ces derniers jours à la grande épreuve de la Coupe Gordon-Bennet.

Voici le classement des divers concurrents :

1. **Prince Léopold** (Belgique), monté par Veenstra et Quersin, au Nord de l'Espagne;
2. **Belgica** (Belgique), monté par Demuyter, à Saint-Yves, près de Quimper, 720 kilom. environ.
3. **Champine-V** (Italie), entre Pontivy et Loudéac, 625 kilomètres environ.
4. **Aérostière-III** (Italie), à Romille, près de Montfort-sur-Mer, dans l'Ille-et-Vilaine, 550 kilomètres.
5. **Banshee** (Etats-Unis), à Auderville (Manche), 485 kilomètres.
6. **Ville-de-Bruxelles** (Belgique), à Octeville (Manche), 465 kilomètres.
7. **Miramar** (Angleterre), aux Moulinets-de-Jobourg (Manche), 463 kilomètres.
8. **Helvetia** (Suisse), à Coutainville (Manche), 460 kilomètres.
9. **Picardie** (France), à Annoville (Manche), 445 kilomètres.
10. **Champine-III** (Italie), au cap Lévi (Manche), 430 kilomètres.
11. **S. XIV** (Etats-Unis), au Tréport, 230 kilomètres.
12. **Fernandez-Duro** (Espagne), à Cayeux-sur-Mer (Somme), 240 kilomètres.
13. **Maroc** (France), à Beaux-la-Bassée (Somme), 205 kilomètres.
14. **Elsie** (Angleterre), Etaples (Somme), 190 kilomètres.
15. **Cap. Ponaranda** (Espagne), à Thiennes (Nord), 180 kilomètres.

Non classés : **Espério** (Espagne); **Good Year III** (Amérique); **Grand-Charles** (France).

Le premier est tombé en mer au large de l'île de Wight, et les aéronautes furent sauvés par un steamer. L'autre fut recueilli par un vapeur allemand, au large d'Ouessant. Enfin, le troisième, piloté par lieutenant Latu, a coulé en mer par 50° latitude nord, 9° longitude ouest de Greenwich, lundi, à 13 h. 55. Les aéronautes ont été sauvés.

Après une journée d'angoisses à laquelle participait toute la population bruxelloise, anxieuse du sort des deux aéronautes belges Venstra et Quersin, une dépêche est arrivée à l'Aéro-Club de Belgique, mercredi dans la soirée; elle annonce que les deux aéronautes ont atterri, après quelques incidents assez dramatiques sur lesquels on n'est pas encore fixé, au nord de l'Espagne.

D'autre part, le Roi a envoyé ses félicitations à De Muyter.

Venstra aurait parcouru 1.300 kilomètres, se classant ainsi bon premier de la Coupe.

La randonnée du ballon français « le Grand-Charles »

Londres, 10 juin. — Les deux pilotes français du ballon « Grand-Charles », qui ont pris part à la Coupe Gordon-Bennett, et qui, comme on le sait, ont été recueillis dans la Manche, ont été interviewés à l'hôpital de Portsmouth.

Ils ont déclaré que leur ballon était arrivé lundi, vers trois heures de l'après-midi au-dessus de Calais, et que trois heures plus tard ils se trouvaient à proximité de Folkestone.

La Coupe se courra à Gand en 1926

L'Aéro-Club de Belgique a décidé que la Coupe Gordon-Bennett aurait lieu l'an prochain à Gand.

VOIR, A LA 4e PAGE, notre Chronique « la Page de Madame »

L'INCIDENT DE LYON

M. Herriot débordé par les socialistes

Lyon, 10 juin. — Nous avons dit que M. Herriot avait envoyé sa démission de maire de Lyon au Préfet du Rhône, mais qu'il l'avait retirée aussitôt.

C'est à la suite de l'élection des membres de la commission des hospices où les socialistes ont imposé leurs hommes, — malgré la volonté contraire de M. Herriot, — que ce dernier a démissionné.

Il ne faut pas oublier que M. Herriot a ouvert toutes grandes les portes du Conseil municipal à la majorité socialiste dont il a assuré le succès par le Cartel aux élections municipales.

Les socialistes lui ont payé ce qu'ils lui devaient, en le réélisant maire, mais ils entendent être les maîtres et M. Herriot vient de s'en apercevoir.

UN CRIME A LONDRES

Un maître d'hôtel est assassiné à coups de hachette

LE MEURTRIER EST ARRÊTÉ

Londres, 10 juin. — Un crime mystérieux commis dans Mayfaix, le quartier aristocratique de Londres, passionne actuellement l'opinion.

Un jeune maître d'hôtel de 29 ans, M. Frank Rix, a été assassiné dans l'hôtel particulier de son patron, situé dans une rue tranquille, Charles street.

Depuis trois ans, la victime était au service de Sir George Lloyd, nommé tout récemment haut-commissaire britannique en Egypte, à la place de Lord Allenby, démissionnaire.

Les soupçons des détectives de Scotland Yard chargés d'enquêter sur cette affaire, se portèrent sur un jeune homme de 17 ans, Arthur-Henry Bishop, qui avait été autrefois domestique chez sir George Lloyd, et qu'on avait vu rôder autour de la demeure du haut-commissaire.

Bishop s'est constitué prisonnier.

Il aurait avoué qu'étant à bout de ressources, il avait tué Rix pour le voler.

A la demande des autorités de Scotland Yard, Bishop a été transféré au poste de police de Vine street, à Londres, où il comparaîtra devant le magistrat-instructeur, sous l'inculpation d'homicide volontaire.

Saint-Omer

La maison Morence vient d'éditer le troisième album dû à la collaboration de MM. Cochin et P.-A. Bouroux et comme les précédents il est digne de toute admiration. Après Bergues, après Cassel, Bourbourg et Gravelines, Saint-Omer a arrêté l'attention du grand écrivain et du grand artiste qui ont mis toute leur âme à contribution pour la célébrer dignement.

Quiconque a visité la vieille ville épiscopale, si doucement silencieuse aux rives de l'Aa, si riche en monuments d'un passé qui fut illustre, si simplement fière de ses trésors artistiques, s'est laissé gagner au charme qu'elle dégage de toutes parts. Ses murs et ses édifices antiques, certains de ses quartiers qu'a respectés la barbarie moderne sont pénétrés d'une vie intense que les siècles y ont accumulée et condensée, et qui pénètre lentement le voyageur tant soit peu averti des secrets de l'histoire.

Ces secrets M. H. Cochin les dévoile avec un plaisir visible. Il est de ceux qui les aiment; dès sa jeunesse il a été initié aux joies qui attendent l'investigateur des archives, des chartes, des parchemins obscurs et des fardes poudreuses. Mais il n'a pas le mauvais goût d'écraser le lecteur sous le poids de son érudition; il ne lui en sert que la pure essence et il a soin de l'orner d'une parure exquise, un style riche de sens et pittoresque d'expression, d'une clarté lumineuse et d'une chaleur contenue.

C'est ainsi que sans effort le lecteur voit apparaître les périodes successives où la Cité naît, prend corps, se développe, atteint son point culminant et devient enfin l'une de ces villes qu'injurieusement on appelle mortes, mais qui sont cent fois plus vivantes que nos cosmopolites tumultueuses. Saint-Omer conserve avec piété les restes de ces époques lointaines. Le tombeau rudement taillé de Saint-Erkembode est contemporain du golfe dont le lit de l'Aa n'est plus qu'une maigre réduction. La cathédrale, posée au sommet du Sithiu (nom de la première agglomération celtique), est une fleur magnifique du moyen-âge. Saint-Bertin, c'est le gothique flamboyant se prolongeant jusqu'à la Renaissance. Les 17e et 18e siècles c'est le Lycée, l'hôtel Colbert, le Palais de Justice, ce sont les remparts transformés à la mode de Vauban.

Mais ce que M. Cochin fait justement observer, c'est que l'enceinte de la ville et l'orientation de ses rues sont restées telles qu'à l'origine en dépit des changements politiques qui ont passé sur les choses en les effleurant à peine. Il y a ici une perennité sur laquelle le temps semble n'avoir aucune prise.

Les visions qu'évoque la plume de M. H. Cochin sont rendues palpables, si l'on peut dire, par le burin de M. P.-A. Bouroux. Eaux fortes hors texte, bois insérés dans le texte, rivalisent de beauté. S'il fallait choisir, peut-être donnerait-on la palme aux diverses représentations de la cathédrale: que ce soit l'ensemble de sa masse imposante vue de la plaine, son abside, ou son transept qui surgit brusquement au bout d'une ruelle, elle est figurée avec un bonheur égal et un art consommé. Il ne faut pas se lasser de dire que M. Bouroux n'est pas seulement un graveur d'une habileté surprenante: il travaille en artiste amoureux de son sujet et il a le don rare de situer les monuments qu'il burine, dans leur climat, leur atmosphère, leur milieu géographique et ethnique. Tout est vrai, tout est plein de vie.

L'album de Saint-Omer a sa place marquée dans la bibliothèque de tous ceux qu'intéresse l'art régional auquel MM. Cochin et Bouroux apportent une nouvelle et précieuse contribution.

L.

LE PACTE DE SÉCURITÉ

Le Canada ne participe pas à l'accord franco-britannique

Ottawa, 10 juin. — En réponse à une question, le premier ministre a déclaré aujourd'hui à la Chambre canadienne que le Canada n'est pas partie contractante à l'accord franco-anglais concernant la garantie des frontières du Rhin.

L'Allemagne regimbe

Berlin, 10 juin. — En présence des informations diverses qui sont publiées par la presse allemande et la presse étrangère, touchant la teneur de l'accord franco-anglais, les milieux autorisés berlinois estiment qu'il convient d'attendre les réponses officielles française et anglaise à l'offre du pacte de garantie faite au gouvernement du Reich, réponses qui, d'après les déclarations des ministres alliés, parviendraient très prochainement à Berlin.

Ces milieux déclarent toutefois qu'ils ne sauraient souscrire à un arrangement d'après lequel la France serait autorisée, en cas d'agression non justifiée de la Pologne ou de la Tchécoslovaquie par l'Allemagne, à utiliser les territoires de la zone rhénane démilitarisée, comme base d'opérations militaires.

Les milieux de droite s'efforcent d'influencer l'attitude du Cabinet et l'opinion publique et assurent que tous les partis seront d'accord pour rejeter les nouvelles suggestions françaises.

LES ORAGES

Un cultivateur foudroyé dans sa cuisine

Bourg, 10 jun. — La foudre est tombée à Toussieux (Ain), sur des fils d'éclairage électrique.

M. Michel Dutang, cultivateur, âgé de 55 ans, qui était assis dans sa cuisine près de l'interrupteur a été foudroyé par le fluide.

UN OBUS EXPLOSE DANS UN ANCIEN BLOCKHAUS

Trois morts et trois blessés

Laon, 10 juin. — Cet après-midi, vers 16 h. 30, les ouvriers de l'entreprise de Charreau de Grand-Lip étaient occupés à Pierrepont, localité située sur la zone rouge à niveler un ancien blockhaus, lorsqu'un obus, jugé inoffensif et manipulé imprudemment, fit explosion.

Six ouvriers tombèrent. Trois d'entre eux avaient été tués sur le coup. Ce sont les nommés Félix Olivier, Jean Tournadre, habitant Pierrepont, et Léon Jeaurend, de Silly.

Les trois blessés, Gaston Drouin, Paul Vitu et Robert Charpentier, d'abord secourus par les médecins des environs, ont été transportés à l'hôpital de Laon dans un état très grave.